



ENSEIGNANT(E) EN ACCORDEON H/F

COBAS (33)

Communauté d'Agglomération du Bassin d'Arcachon Sud (COBAS)

Devenir **acteur(trice)** d'un territoire **réputé**, réunissant **océan, terre et ciel** et reconnu pour sa **qualité de vie** et son **exigence**.

S'investir dans la vie d'un territoire économique, culturel et environnemental riche et varié dans un contexte riche de **projets** !

Contribuer à améliorer par vos compétences la **vie culturelle** de notre agglomération au travers du fonctionnement d'une de ses écoles de musique.

La COBAS gère le personnel des établissements municipaux d'enseignement musical de son territoire qui comprend 56 enseignants répartis sur quatre sites :

- École de musique d'Arcachon ;
- Conservatoire de La Teste de Buch ;
- Conservatoire de Gujan-Mestras ;
- École de musique du Teich.

Cela vous intéresse ?

Alors rejoignez une communauté d'agglomération de 69 500 habitants **du Sud Bassin, actrice incontournable** de la Grande Aquitaine.

Participez à la vie de son équipe, près de 400 collaborateurs et élus garantissant une prestation de proximité sur des projets, investissements et actions en réponse aux besoins du Sud Bassin.

QUELLES SERONT VOS MISSIONS ?

Placé(e) sous la responsabilité des directrices de l'Ecole de Musique du TEICH vous serez en charge de :

- Enseigner et diffuser la musique à partir d'une expertise artistique, technique et pédagogique ;
- Développer la curiosité et l'engagement artistique ;
- Transmettre un répertoire et un savoir-faire instrumental et musical.

Missions et activités :

- Participer aux projets intercommunaux mis en place dans le cadre d'Opus Bassin ;
- Préparer les cours et établir une progression pédagogique ;
- Évaluer les connaissances théoriques et pratiques des élèves. Leur proposer des axes d'améliorations ;
- Suivre et conseiller les élèves dans l'organisation de leur travail personnel et le développement de leurs capacités artistiques ;
- Conduire des projets pédagogiques et culturels variés (échanges, concerts, auditions etc.) ;
- Entretenir et mettre à niveau sa pratique artistique et pédagogique ;
- Inscire son activité d'enseignement dans le projet d'établissement ;
- Participer aux événements de l'école de musique ;
- Participer à l'organisation et à la conduite de jury ;
- Participer aux projets intercommunaux mis en place dans le cadre d'Opus Bassin (mise en œuvre de projets innovants et interdisciplinaires).

Poste à temps non complet de 05 heures hebdomadaires

Planning variable, horaires décalés (le soir, mercredi et weekend)

Déplacements possibles en fonction des lieux d'activité

QUI ÊTES-VOUS ?

Titulaire d'un Diplôme d'Etat (DE) ou équivalent.

Vous vous reconnaissez dans les savoirs suivants :

Savoir-faire :

- Techniques instrumentales, artistiques et pédagogiques ;
- Éléments de base en anatomie, physiologie et psychologie ;
- Techniques d'animation de groupe ;
- Enseignement d'un répertoire large et diversifié ;
- Conception et planification des projets pédagogiques innovants et interdisciplinaires ;
- Autonomie dans la conduite des activités d'enseignement, sous le contrôle du Directeur d'établissement et du coordonnateur de département, encadré par le projet d'établissement, le schéma national d'orientation pédagogique et la charte d'enseignement artistique spécialisé.

Savoir-être :

- Capacité d'écoute et de travail en équipe (contacts directs avec les élèves, les parents d'élèves, collègues et supérieurs hiérarchiques) ;

- Force de proposition en matière pédagogique et artistique ;
- Capacités relationnelles et de bienveillance ;
- Autonomie, rigueur et adaptabilité ;
- Discrétion et diplomatie.

Pédagogue expérimenté(e) d'un niveau artistique confirmé, vous avez à cœur de porter le projet d'établissement et de participer aux groupes de réflexion et d'échanges pédagogiques.

Vous êtes doté(e) d'excellentes qualités relationnelles, vous avez le sens de l'écoute, de la patience et vous savez établir des relations privilégiées avec les élèves, les parents et l'ensemble du personnel pédagogique.

QUELLES SONT LES CONDITIONS ET AVANTAGES PRINCIPAUX ?

- Cadre d'emploi de catégorie B de la filière culturelle
- Rémunération statutaire + prime de fin d'année,
- COSEL + Chèques restaurant + Participation de l'employeur aux cotisations des mutuelles santé et contrats de prévoyance labellisés,
- Lieu de travail : LE TEICH

COMMENT POSTULER ?

Envoyez vos CV et lettre de motivation par mail rh@agglo-cobas.fr

(ou par courrier : Madame la Présidente – COBAS - 2 allée d'Espagne 33120 Arcachon)

Avant le 04 février 2025

Toutes les candidatures (CV et Lettre de motivation) seront étudiées.

Véritable politique d'accompagnement des non fonctionnaires à la préparation du concours (CDD d'un an renouvelable avec préparation au concours).

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter la directrice de l'école de musique du TEICH 05 57 15 63 75

POUR MIEUX CONNAÎTRE LA COLLECTIVITE

Site officiel : <https://www.agglo-cobas.fr/>

SES ATOUTS

- Principal pôle économique en Gironde après Bordeaux.
- Patrimoine naturel exceptionnel protégé à 92% réunissant plages, lac, ports, forêt domaniale naturelle.
- 4 communes dont le dynamisme et la qualité de vie sont reconnus mondialement : Arcachon, La Teste-de-Buch (dont Cazaux et Pyla sur Mer), Gujan-Mestras, Le Teich